

Les lycées franciliens issus de la décentralisation, 1986-années 2000

Références du dossier

Numéro de dossier : IA00141478

Date de l'enquête initiale : 2020

Date(s) de rédaction : 2022

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale lycées du XXème siècle

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe, Marianne Mercier

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

Désignation

Aires d'études : Ile-de-France

Historique

LES LYCEES FRANCILIENS ISSUS DE LA DECENTRALISATION, 1986-ANNEES 2000 : PENSER LES LYCEES DU FUTUR

A la suite de l'acte I de la décentralisation, c'est une véritable révolution qui s'opère dans le domaine de l'architecture scolaire. En effet, les conditions de la commande publique sont bouleversées, une grande partie de la maîtrise d'ouvrage des équipements publics relevant désormais des collectivités. La loi du 23 juillet 1983, modifiée par celle du 25 janvier 1985, délègue aux toutes jeunes régions « *la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des lycées* ». À compter du 1er janvier 1986, la région Île-de-France accueille dans son patrimoine 471 établissements scolaires.

L'organisation centralisée et verticale du ministère de l'Éducation nationale disparue, la politique des modèles n'a plus cours. Face au défi de la maîtrise d'ouvrage, les régions généralisent la mise en concurrence. Elles recourent ainsi à des marchés qui intègrent la conception et la réalisation d'un ouvrage public, ainsi que son entretien et son exploitation, permettant d'associer entreprises et architectes dès la participation au concours.

Les régions conquièrent alors la création architecturale - la construction et la rénovation de lycées devenant aussi un geste à valeur politique et symbolique. De simple « équipement », le lycée gagne le rang d'« architecture publique ». Les formes et volumes se libèrent des contraintes, tout en manifestant un retour à une expression monumentale. Les plans éclatés en unités fonctionnelles indépendantes disparaissent au profit de plans plus compacts, organisés autour de généreux espaces de vie collective qui dessinent le nouveau visage du lycée.

« *Si l'ordonnement strict d'une longue façade classique signalait le lycée de centre-ville, il ne restait plus que le grillage enfermant des barres bétonnées ou industrialisées pour désigner la cité scolaire au sein des tristement célèbres extensions urbaines des Trente Glorieuses. Pour s'en distinguer, les architectes et les maîtres d'ouvrage devaient imposer un nouveau style* »[1], allant souvent puiser dans les constructions industrielles et tertiaires - comme s'ils cherchaient à prouver par cette similitude avec l'architecture des entreprises leurs liens étroits avec le monde du travail privé, pourvoyeur d'emplois pour leurs élèves.

Lié à la désindustrialisation des années 1980, l'essor francilien de bâtiments tertiaires, privés ou publics, devient aussi le moteur du développement de procédés techniques exprimant une recherche d'innovation. Si le béton demeure le matériau privilégié, notamment en structure, le verre, l'acier mais aussi les matériaux composites se retrouvent abondamment. La performance technique, parfois spectaculaire, ne signifie pas seulement une prouesse architecturale mais plutôt l'expression de la modernité, tout particulièrement à l'endroit des espaces dédiés à l'enseignement technique et professionnel. Ce dernier intégrant les programmes des lycées dits « polyvalents », la valorisation de sa traduction spatiale devient un critère de sélection des maîtres d'œuvre. En dépoussiérant ainsi l'image de disciplines appliquées qui peuvent offrir des débouchés dans des domaines de pointe, la région Île-de-France veut construire un écrin architectural qui porte un message d'avenir.

La grande couronne et la Seine-Saint-Denis sont les départements les plus dotés en nouveaux établissements. Souvent implantés dans de vastes espaces péri-urbains, ces équipements de capacité importante arborent l'image de grands vaisseaux échoués à la campagne et clos sur eux-mêmes.

[1] AMOUROUX, Dominique, « Les lycées, une architecture d'intentions », *303 Arts, recherches et créations*, n°62, 3^e trimestre, 1999, p. 80.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle, limite 20e siècle 21e siècle

Illustrations



Le lycée Jules-Verne de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), sorti de terre en 1991-1992, cultive sa ressemblance avec un avion mais aussi avec l'architecture tertiaire contemporaine, toute en acier, aluminium et verre.

Phot. Philippe Ayrault

IVR11_20209500130NUC4A

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :

Les lycées du XXe siècle en Île-de-France (IA00141349)

Oeuvres en rapport :

Lycée de Villaroy (IA78002325) Île-de-France, Yvelines, Guyancourt, 2 rue Eugène Viollet-le-Duc

Lycée François-Truffaut (IA91001078) Île-de-France, Essonne, Bondoufle, rue Georges Pompidou

Lycée Galilée (IA92002318) Île-de-France, Hauts-de-Seine, Gennevilliers, 79 avenue Chandon ,

Lycée Jean-Baptiste-Corot (IA91001079) Île-de-France, Essonne, Savigny-sur-Orge, 9 place Davout

Lycée Jules-Verne (IA95000565) Île-de-France, Val-d'Oise, Cergy, 1 rue Michel Strogoff

Lycée Maximilien-Perret (IA94050065) Île-de-France, Val-de-Marne, Alfortville, place San Benedetto del Tronto

Lycée Paul-Robert (IA93001069) Île-de-France, Seine-Saint-Denis, Les Lilas, 2-4 avenue du Château

Lycée Wolfgang-Amadeus-Mozart (IA93001061) Île-de-France, Seine-Saint-Denis, Le Blanc-Mesnil, 12 avenue Charles de Gaulle

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe, Marianne Mercier

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Le lycée Jules-Verne de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), sorti de terre en 1991-1992, cultive sa ressemblance avec un avion mais aussi avec l'architecture tertiaire contemporaine, toute en acier, aluminium et verre.

IVR11_20209500130NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation